

**Service médical en faveur des élèves**

Bureau n° 22.70

Affaire suivie par :

Dr Martine CLUZEAUD

Tél. : 01 71 14 28 73

Courriel : [ce.ia92.sps@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.sps@ac-versailles.fr)

167-177, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie  
92013 Nanterre Cedex

Nanterre, le 18 mars 2024

### **INFORMATION A L'ATTENTION DES FAMILLES**

Madame, Monsieur,

Des cas de scarlatine ont été signalés dans l'école de votre enfant.

Le Haut Conseil de la Santé Publique\* préconise de consulter votre médecin traitant en cas de mal de gorge, fièvre, éruption cutanée, ou autres signes inhabituels.

Pour les sujets porteurs d'une pathologie chronique, veuillez prendre avis auprès de votre médecin traitant.

Médecin éducation nationale

Dr Muriel Dromer